

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPean.net
		Page : 1 sur 6

Avant-Propos

Le présent règlement s'applique à toute personne souhaitant participer à l'opération de financement participatif liée à la production intellectuelle « Encyclopaedia Insignae », ci-après dénommée « le projet ».

Ce projet sera réalisé grâce à une campagne de financement participatif avec contrepartie, ci-après dénommée « l'opération ».

Toute personne participant à l'opération, ci-après dénommée « le participant » accepte que l'envoi d'argent, de quelque manière que ce soit, vaut acceptation pleine et entière de ce règlement.

Article 1 – Objet de l'opération

L'opération est une campagne de financement participatif ayant pour objet la création d'un livre dénommé « Encyclopaedia Insignae ». Il s'agit d'une œuvre collective au sens de l'article L113-2 alinéa 3 et L113-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Ce livre sera un dictionnaire des insignes du folklore étudiant français, belge, et d'autres pays éventuellement. Ce livre est une œuvre de l'esprit semi originale portant sur les traditions immatérielles et leur histoire. (Article L112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle)

L'objectif de l'opération est de financer la recherche nécessaire, ainsi que la production du livre à la fois au format papier, mais aussi au format e-book.

Article 2 – L'organisateur

L'organisateur est la SAS JPean.net, via son enseigne Fournifaluche, domiciliée 99A rue du Général Fauconnet à Dijon. Elle est déclarée au RCS de Dijon (France) sous le numéro 815 191 572 et est représentée par son Président, M. Julien PEAN.

M. Julien PEAN est l'auteur de l'œuvre.

Article 3 – Les participants

L'opération est accessible à toute personne physique majeure ayant la capacité légale de contracter un contrat dans le pays où elle réside.

L'opération est aussi accessible à toute personne morale sous condition d'acceptation par l'organisateur à sa discrétion. Il incombe à son représentant légal de s'assurer de l'acceptation de l'organisateur avant d'envoyer une quelconque participation financière.

La personne, physique ou morale, acquiert le statut de participant dès la réception de sa participation financière par l'organisateur.

JPean.net – Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) au capital de 2 000€ déclarée au RCS de Dijon sous le numéro 815 191 572. Elle est présidée par Julien PEAN et est domiciliée au 99A rue du Général Fauconnet 21000 Dijon en France. Pour nous contacter :

@ : contact@jpean.net – tel : 06.15.86.46.53 Adresse : La Coursive, 33 Place Galilée, 21000 Dijon

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPean.net
		Page : 2 sur 6

Article 4 – L’opération

Durée de l’opération

L’opération a une durée de DEUX (2) mois. L’organisateur se réserve le droit d’étendre cette durée d’un mois supplémentaire après en avoir informé l’ensemble des participants.

Modalités de l’opération

La participation à l’opération se fera via un formulaire en ligne dans lequel le potentiel participant devra remplir les différentes informations le concernant et concernant la forme de sa participation. En particulier il devra renseigner le montant de sa participation, le mode de paiement souhaité, et la langue dans laquelle il souhaite recevoir son lot (voir article 7).

Les informations nécessaires au règlement de la participation financière lui seront envoyées par l’organisateur sous 3 jours maximum à la réception du formulaire. A ce moment-là, le participant pourra informer l’organisateur de sa volonté de s’acquitter de la participation pour d’éventuels autres participants et devra préciser leurs noms.

La qualité de participant s’acquiert dès réception du règlement par l’organisateur qui en informera le participant.

Article 5 – La participation

La participation est la somme monétaire envoyée à ses frais à l’organisateur par le participant. Elle s’exprime en EURO (€).

Elle peut être envoyée à l’organisateur par Virement, Espèces, Paypal, Lydia ou Chèque. L’organisateur se réserve le droit d’accepter d’autres modes de paiement à sa discrétion.

Si le participant souhaite utiliser un mode de paiement entraînant des frais à l’organisateur, ceux-ci seront déduits de la somme envoyée.

Vous trouverez des exemples dans le tableau ci-dessous :

<i>Mode de paiement</i>	<i>Commission</i>	<i>Lot n°2 e-book</i>	<i>Lot n°4 Livre physique</i>
<i>Espèces</i>	<i>0 €</i>	<i>6,00 €</i>	<i>30,00 €</i>
<i>Paypal</i>	<i>0,35€ + 2,9 %</i>	<i>6,53 €</i>	<i>31,26 €</i>
<i>Lydia</i>	<i>0,06€ + 1,5 %</i>	<i>6,15 €</i>	<i>30,52 €</i>

S’il a déjà envoyé sa participation financière, le participant peut, pendant la durée de l’opération et après en avoir informé l’organisateur, augmenter sa participation personnelle et ainsi accéder à des lots plus importants en fonction de cette augmentation.

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPeau.net
		Page : 3 sur 6

Article 6 – Les lots

Les lots sont la dotation, matérielle ou immatérielle, remise aux participants en fonction de la somme versée pour soutenir l'opération. Chaque participant reçoit le lot correspondant à la somme qu'il a versé, ainsi que tous les lots correspondant aux sommes inférieures.

Par exemple, une personne ayant participé à hauteur de 25€ recevra les lots n°1 (< 6€), 2 (≥ 13€) et 3 (≥ 23€).

Si le participant veut recevoir plusieurs fois le même lot, il doit s'acquitter d'une somme correspondant au nombre de lots souhaités et le préciser dans le formulaire. Dans ce cas, la participation s'entendra pour chaque lot demandé, et il ne pourra pas prétendre aux lots supérieurs correspondant à la participation totale.

Par exemple, une personne souhaitant deux fois le lot n°4 devra s'acquitter d'une participation totale d'au moins 60 €.

1 - A partir de 6 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 6 € le participant se verra envoyer le livre au format e-book dans la langue de son choix (voir article 7). L'envoi est réalisé par e-mail.

De plus, le participant verra son nom cité à l'écrit dans la partie remerciement du livre. Sans intervention de sa part, son nom et son prénom seront affichés ; mais il peut choisir de contacter l'organisateur pour qu'un surnom soit écrit à la place s'il le souhaite, voire même pour ne pas y figurer du tout. S'il décide que son nom et son prénom ne doivent pas apparaître, il doit contacter l'organisateur avant l'échéance du projet.

2 - A partir de 13 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 13 € le participant recevra un bon d'achat de 15% de sa participation avec un maximum 20€. Ce bon d'achat sera utilisable sur toute commande effectuée sur le site internet de Fournifaluche.

3 - A partir de 23 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 23 €, le participant recevra toutes les révisions éventuelles du livre en e-book pour une durée de 2 ans. L'envoi est réalisé à raison d'une nouvelle version par trimestre en fonction du résultat des recherches. Cette nouvelle version sera envoyée par e-mail.

4 - A partir de 30 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 30€, le participant recevra le livre au format papier, ainsi qu'un pin's Dragon doré.

5 - A partir de 50 €

Ce palier est composé de deux lots distincts qui seront tous les deux remis au participant.

Insigne personnalisé

Pour toute participation supérieure ou égale à 50€, le participant se verra envoyer 10 pin's ou insignes. Il donnera des indications sur un ou plusieurs insignes ou pin's qu'il souhaiterait, et l'organisateur lui proposera ensuite des modèles existant déjà chez ses différents fournisseurs. Le participant choisira un modèle unique parmi ceux proposés et en recevra 10 exemplaires. Si l'organisateur ne trouve aucun modèle à proposer respectant les indications du participant, ce dernier pourra formuler une autre demande.

Exemple : il sera possible de demander un personnage de dessin animé, ou un nouveau design d'un insigne décrit dans le livre.

JPeau.net – Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) au capital de 2 000€ déclarée au RCS de Dijon sous le numéro 815 191 572. Elle est présidée par Julien PEAN et est domiciliée au 99A rue du Général Fauconnet 21000 Dijon en France. Pour nous contacter :

@ : contact@jpeau.net – tel : 06.15.86.46.53 Adresse : La Coursive, 33 Place Galilée, 21000 Dijon

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPean.net
		Page : 4 sur 6

Relecture

Par ailleurs, le participant, s'il le souhaite, aura accès en avant-première aux versions beta du livre et pourra faire partie des relecteurs officiels. Il pourra ainsi participer à la production du livre et apporter des précisions s'il le souhaite. La participation à la relecture et la mise à disposition des versions bêta entraîne l'acceptation pleine et entière de la clause de confidentialité ci-après.

Exceptionnellement, l'organisateur se réserve le droit de proposer ce lot à des personnes particulièrement reconnues pour leur connaissance du sujet du projet, même si ces personnes ne sont pas des participants au sens de ce règlement.

Si le participant est une personne morale, seul son représentant légal pourra participer à la relecture.

6 - A partir de 85 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 85€, le participant recevra un livret d'une trentaine de pages contenant les différents articles historiques présentés sur le site Fournifaluche, un exemplaire réel du timbre de 1938 représentant un étudiant coiffé d'une faluche et au moins 2 articles sur l'histoire de la Faluche supplémentaires en exclusivité.

7 - A partir de 150 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 150€, le participant disposera, s'il le souhaite, d'un encart publicitaire de la taille d'une demi-page qui sera insérée dans la version eBook du livre pendant 2 ans. De plus, un flyer de la même taille sera inséré dans la version papier du livre pendant la même durée. L'organisateur se réserve le droit de refuser une publicité pouvant lui porter préjudice ou qui serait contraire aux lois en vigueur en France, en particulier tout propos pouvant porter atteinte à une personne ou à un groupe de personne, vivant ou mort, à raison de son origine, son appartenance ou sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race supposée ou une religion, ses affinités politiques ou syndicales, son sexe, son orientation sexuelle ou son handicap. Dans ce cas, le participant souhaitant disposer de cet encart pourra proposer une autre publicité.

8 - A partir de 260 €

Pour toute participation supérieure ou égale à 260€, le participant disposera, s'il le souhaite, d'un encart publicitaire de la taille d'une page qui sera insérée dans la version eBook du livre pendant 2 ans. De plus, un flyer de la même taille sera inséré dans la version papier du livre pendant la même durée. L'organisateur dispose du même droit de réserve que pour le lot n°7. Ce lot n'est pas cumulable avec le lot n°7.

Article 7 – Conditions de production et remboursement.

1 – Langue

La langue par défaut du projet est le Français. En fonction du nombre de demandes dans une langue donnée, l'organisateur pourra traduire le projet dans cette langue pour le format e-book, voire pour le format papier si la demande est importante. Si le nombre de demandes pour une langue est insuffisant, l'organisateur pourra traduire le projet en anglais à la place.

2 – Production du livre physique

Le livre physique sera produit à partir de 20 participations minimum donnant lieu à l'envoi du lot n°3.

Le livre physique pourra être produit dans une langue supplémentaire en fonction des demandes à la discrétion de l'organisateur.

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPean.net
		Page : 5 sur 6

3 – Remboursement

Dans le cas d'une participation totale inférieure à 200 € tous les participants seront remboursés et le projet n'aura pas lieu.

Dans le cas d'une participation totale supérieure à 200 €, mais ne donnant pas lieu à la production physique du livre (voir ci-dessus) :

- Les participations inférieures à 30 € ne donnant pas lieu à l'expédition d'un lot physique ne seront pas remboursées, et les participants pourront jouir de leurs lots.
- Les participations d'exactly 30 € pourront être intégralement remboursées à condition que le participant renonce à tous les lots auxquels il pouvait prétendre.
- Les participations supérieures ou égales à 30€ seront remboursées à hauteur de 10€. Ils ne recevront pas le livre au format physique, mais recevront tous les autres lots auxquels ils sont éligibles.
- Les participations supérieures ou égales à 100€ seront remboursées à hauteur de 20 € supplémentaires (soit 30€ au total). Ils ne recevront pas non plus le livre physique, mais recevront tous les autres lots auxquels ils sont éligibles.

Article 8 – Expédition

Les lots ne faisant pas l'objet d'une production physique se verront expédiés par e-mail.

Les lots faisant l'objet d'une production physique feront l'objet d'une expédition par La Poste ou par Mondial Relay à raison d'un point de livraison par département. Ce point de livraison sera discuté entre les participants de ce département (pour la France) ou Province ou Région pour les autres pays.

Est entendu par « point de livraison », le domicile d'un des participants étant domicilié dans le dit département, et qui sera en charge de remettre les lots qu'il a reçu aux autres participants.

Un participant souhaitant recevoir ses lots physiques à son domicile devra s'acquitter d'un coût supplémentaire de 10€. Ce coût supplémentaire n'est pas applicable si le participant est le seul de son département, province ou région.

Article 9 – Propriété intellectuelle

Les significations et descriptions qui seront décrites dans le livre, faisant partie de traditions centenaires, ne sauraient être protégées individuellement. L'ensemble de l'œuvre, quant à lui, ainsi que les illustrations, ne sont pas libres de droit et sont protégés par l'Article L111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les droits de l'auteur sont protégés par l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle. Il est responsable de la diffusion et de la promotion de l'œuvre, dont la durée est limitée par la Loi.

	Financement du livre « Encyclopaedia Insignae » Règlement	Date : 21/11/2020
		Auteur : SAS JPean.net
		Page : 6 sur 6

Article 10 – Confidentialité

Cette clause de confidentialité implique une obligation de discrétion et de bonne foi de la part du participant ayant accès à des informations sur la production, la rédaction, les sources, ou plus généralement toute information liée à la réalisation du projet. Il s'engage à garder confidentielles toutes ces informations pendant toute la durée de l'opération. L'organisateur se réserve le droit d'ester en justice en cas de non-respect de cette clause ayant entraîné un préjudice envers l'auteur et/ou envers son œuvre.

Sont considérées comme confidentielles :

- Toute information relative au contenu du livre, incluant les photos
- Toute information relative aux futurs acquéreurs du livre
- Toute information relative au mode de production du livre, en particulier le prestataire choisi.

Ne sont pas considérées comme confidentielles toutes les informations rendues publiques par l'organisateur, en particulier sur ses réseaux sociaux.

Si le participant est une personne morale, son représentant devra s'assurer de faire respecter cette clause à l'intégralité de ses adhérents, membres, bénévoles, employés, prestataires, partenaires, cocontractants, etc... qui pourraient avoir eu accès à tout ou partie de ces informations dans le cadre de leurs missions

Une personne à qui il aurait été proposé de participer à la relecture de par ses connaissances reconnues du sujet du projet, et n'étant pas un participant au sens de ce règlement, ne saurait se prévaloir d'être exemptée de cette clause.

Article 11 – Jurisdiction compétente

Pour toute contestation ou toute infraction à ce règlement, l'organisateur et le participant devront dans un premier temps tenter de résoudre le litige à l'amiable.

Si aucune solution n'a pu être trouvée, il pourra être porté en Justice. Dans ce cas, la compétence est donnée aux tribunaux de Dijon.